

ENTRE 65 000 ET 129 000 MÉNAGES SUPPLÉMENTAIRES D'ICI 2040

En fonction de la dynamique démographique et de l'évolution des comportements de cohabitation, le nombre de ménages vaudois pourrait atteindre entre 398 000 et 462 000 unités en 2040, soit une augmentation de 65 000 à 129 000 par rapport à 2015. Selon le scénario moyen des dernières perspectives de population, le nombre de ménages passerait de 333 100 en 2015 à 428 300 en 2040. La majorité des ménages supplémentaires serait composée d'une ou de deux personnes, en raison notamment d'une forte progression des couples sans enfant.

L'évolution du nombre de ménages dépendra de la croissance et du vieillissement de la population ainsi que des comportements de cohabitation des résidents. Le modèle de projection de ménages de Statistique Vaud distingue trois hypothèses d'évolution des modes de vie et s'applique aux trois scénarios des dernières perspectives de population 2015-2040¹.

PRÈS D'UN MILLION DE VAUDOIS EN 2040

Ces trois scénarios anticipent une poursuite de la progression de l'espérance de vie, une stabilisation de la fécondité et une hausse de l'âge moyen à la maternité. Le solde migratoire diminuerait jusqu'en 2025 et stagnerait ensuite. Les scénarios se distinguent par l'apport migratoire supposé pour la période 2025-2040. Situé en moyenne à 8800 personnes par an entre 2010 et 2015, il atteindrait respectivement 6800 (scénario haut), 4800 (scénario moyen) et 3100 personnes (scénario bas) en 2025. En 2040, la population vaudoise compterait ainsi 1 040 000 personnes selon le scénario haut, 979 000 selon le scénario moyen et 922 000 selon le scénario bas.

DÉPART DU FOYER PARENTAL, MISE EN COUPLE ET PARENTALITÉ PLUS TARDIFS?

Au cours des dernières décennies, les comportements de cohabitation ont connu différentes évolutions. Avec le départ plus tardif des jeunes du foyer parental, la proportion de jeunes adultes vivant seuls ou en couple a diminué, alors que la part des 45-64 ans vivant en ménage familial avec enfants a augmenté. En outre, une première mise en couple plus tardive et un report de la première parentalité ont eu pour effet une progression des couples sans enfant et une diminution des couples avec enfants chez les 25-34 ans. Le modèle de projection des ménages distingue trois hypothèses d'évolution des modes de vie futurs: 1) le maintien des comportements actuels, 2) la poursuite de ces changements selon le rythme observé entre 2000 et 2015 et 3) une évolution ralentie des changements de comportements.

ENTRE 2600 ET 5200 MÉNAGES EN PLUS CHAQUE ANNÉE

Sous l'hypothèse du scénario démographique haut et du maintien des

1-3 Entre 65 000 et 129 000 ménages supplémentaires d'ici 2040

» www.stat.vd.ch/menages

4 814 francs par habitant et par mois pour la santé

» www.stat.vd.ch/couffin

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Sylviane Brandt

Rédaction: Reto Schumacher (RS),
Alexandre Oettli (AO)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

comportements de cohabitation actuels, le nombre de ménages privés progresserait chaque année de 5200 unités et atteindrait 462 000 en 2040 (+129 000 par rapport à 2015). Si le scénario bas devait se réaliser et si les comportements de cohabitation évoluaient au même rythme que pendant les quinze dernières années, on enregistrerait chaque année 2600 ménages en plus pour un total de 398 000 unités d'ici 2040 (+65 000 par rapport à 2015) [F1].

En supposant la dynamique du scénario moyen et une évolution ralentie des modes de vie, on s'attend à un total de 428 300 ménages d'ici 2040, soit une augmentation de 95 200 par rapport à 2015. Avec 3800 ménages supplémentaires par an, le rythme de progression serait proche de celui observé pendant la période 2000-2015 (+4100 par an).

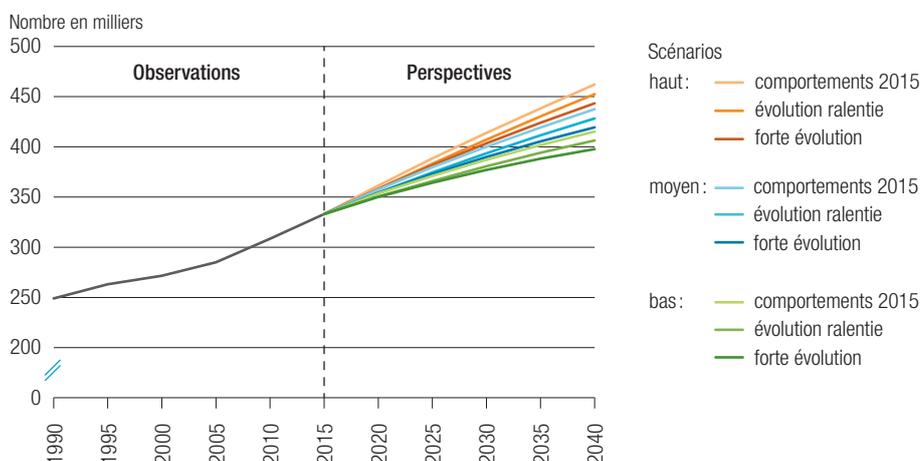
Selon le scénario démographique et l'évolution des modes de vie, la croissance de la population, c'est-à-dire l'accroissement de son effectif, expliquerait entre 78 % et 92 % de la progression du nombre de ménages. La contribution du vieillissement démographique (entre 8 % et 22 %) serait d'autant plus importante que le solde migratoire serait faible. Enfin, l'évolution des comportements de cohabitation expliquerait entre 12 % et 21 % de l'accroissement du nombre de ménages d'ici 2040. Leur progression serait d'autant plus forte que l'évolution des comportements serait faible.

FORTE HAUSSE DES PETITS MÉNAGES...

L'évolution future des ménages vaudois sera marquée par une nette augmentation des petits ménages. Selon la dynamique démographique et l'évolution des comportements de cohabitation, le nombre de personnes vivant seules progresserait ainsi entre 18 700 et 52 000 sur la période 2015-2040. Le nombre de ménages de deux personnes augmenterait entre 21 000 et 43 500 unités.

Soumis à une évolution ralentie des modes de vie, le scénario moyen aurait pour effet un gain de 34 400 personnes vivant seules et de 31 500 ménages de deux personnes, soit 69 % de l'accroissement total. Le rythme de progression des ménages d'une ou deux

[F1] MÉNAGES PRIVÉS PAR SCÉNARIO DÉMOGRAPHIQUE ET ÉVOLUTION DES COMPORTEMENTS DE COHABITATION, VAUD, 1990-2040



[T1] MÉNAGES PRIVÉS PAR TAILLE ET SCÉNARIO DÉMOGRAPHIQUE, VAUD, 2000-2040

	Evolution ralentie des comportements de cohabitation					
	Observations		Scénario démographique			
	2000	2015	2030	Moyen	Bas	Haut
	2000	2015	2030	2040	2040	2040
Total	271 700	333 100	393 500	428 300	406 300	452 500
1 personne	102 800	119 200	139 400	153 600	147 000	160 800
2 personnes	83 200	100 600	120 200	132 200	126 800	138 100
3 personnes	36 000	48 400	57 400	61 000	56 900	65 500
4 personnes	35 100	45 100	52 500	55 700	51 600	60 300
5 personnes	11 100	14 500	17 100	18 400	17 000	19 800
6 personnes et +	3 600	5 400	6 900	7 500	7 000	8 100

Définition

Les perspectives de ménages portent exclusivement sur les ménages privés des personnes en résidence permanente. Les ménages collectifs et les ménages privés de la population résidente non permanente ne sont pas inclus.

personnes attendu d'ici 2040 (+2600 par an) dépasserait celui observé entre 2000 et 2015 (+2300 par an). Les ménages de trois à quatre personnes représenteraient 24 % de la hausse totale, et ceux de cinq personnes et plus 7 % [T1].

En présence d'une évolution ralentie des comportements de cohabitation, la taille moyenne des ménages se maintiendrait au niveau actuel (2,26 personnes). Elle reculerait si ces comportements se stabilisaient, et elle progresserait s'ils devaient fortement évoluer.

... QUI RESTERONT LARGEMENT MAJORITAIRES

Avec une proportion de 36 %, les personnes vivant seules représentent aujourd'hui le type de ménage le plus fréquent, une situation qui ne changera pas d'ici 2040. Leur part reculerait toutefois en présence d'une évolution marquée des comportements de cohabitation et elle progresserait si les comportements actuels devaient se maintenir.

La proportion des ménages de deux personnes (30 % en 2015) pourrait légèrement augmenter : 31 % en 2040 selon le scénario moyen et sous l'hypothèse d'une évolution ralentie des modes de vie. Elle resterait stable selon le scénario haut et une forte évolution des comportements ; elle progresserait de 2 points en présence d'une faible solde migratoire et de comportements stables.

LES COUPLES SANS ENFANT PROGRESSERONT...

La progression des ménages de deux personnes s'expliquerait essentiellement par la forte hausse des couples sans enfant², dont le nombre augmenterait de 30 800 à 40 900 d'ici 2040. Sous l'hypothèse du scénario moyen et d'une évolution ralentie des modes de vie, le nombre de couples sans enfant progresserait de 36 000 d'ici 2040, soit 1440 ménages de plus par an (contre 1390 par an entre 2000 et 2015) [T2]. Cette évolution serait en lien avec le vieillissement démographique et l'allongement de la vie en couple.

Par conséquent, la proportion de couples sans enfant (27,5% du total de ménages en 2015) progresserait pour atteindre 30% d'ici 2040 en présence d'un solde migratoire moyen et d'une évolution ralentie des comportements de cohabitation.

... AU DÉTRIMENT DES COUPLES AVEC ENFANTS

La progression des couples sans enfant se fera surtout au détriment des couples avec enfants, dont la proportion reculera selon tous les scénarios. Sous l'hypothèse du scénario moyen et d'une évolution ralentie des comportements de cohabitation, elle passerait de 28% en 2015 à 25% en 2040. Le nombre de familles biparentales augmenterait de 16 300 d'ici 2040 (+650 ménages par an). Seule une forte immigration (scénario haut) permettrait de maintenir leur rythme de progression des quinze dernières années (+1120 par an).

Le nombre de familles monoparentales augmenterait également moins vite que pendant la période 2000-2015 (+230 par an). Il progresserait de 1400 à 5800 unités d'ici 2040, entre 50 et 230 par an.

DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

Selon le scénario moyen et sous l'hypothèse d'une évolution ralentie des modes de vie, plus de la moitié de l'accroissement du nombre de ménages attendu d'ici 2040 se concentrerait dans les districts de Nyon (17%), Lausanne (17%), Jura-Nord vaudois (12%) et Morges (11%). La plus forte croissance relative s'observerait dans les districts de Nyon (+43% entre 2015 et 2040), du Gros-de-Vaud (+41%) et de Broye-Vully (+37%). Les régions de la Vallée (+9%) et du Pays-d'Enhaut (+13%) enregistreraient les plus faibles progressions relatives [F2].

TROIS ET QUATRE PIÈCES LES PLUS RECHERCHÉS

Le besoin annuel en logements suivrait l'évolution du nombre de ménages qui progresserait de 4000 unités par an d'ici 2030, et de 3500 entre 2030 et 2040. Pendant la période 2010-2015, le nombre de ménages a augmenté de 5000 unités par an.

Plus de la moitié des logements recherchés d'ici 2040 concernerait des trois et quatre pièces (56%), une évolution liée à la forte progression attendue des ménages d'une et de deux personnes (occupant majoritairement des trois à quatre pièces). En comparaison avec les quinze dernières années, la demande d'appartements d'une pièce se réduirait de moitié d'ici 2030, celle des logements de deux à trois pièces se maintiendrait, et celle des quatre pièces diminuerait d'un tiers environ. La demande de logements de cinq

Des ménages aux logements

L'estimation du nombre de logements nécessaires d'ici 2040 repose sur l'équation simple qu'il faudra un logement pour chaque ménage privé supplémentaire. La répartition de ce total par nombre de pièces est basée sur la structure d'occupation actuelle des résidences principales. Cette structure est ventilée par taille et type de ménage, et reflète en partie les préférences des locataires et propriétaires. Elle est également conditionnée par la disponibilité et le coût des logements. Les perspectives de logements réalisées ici ne proposent pas une réelle prévision de la demande en logements. Elles estiment plutôt un besoin futur en logements en fonction de l'évolution démographique (scénario moyen) et sous l'hypothèse du maintien des préférences et contraintes pesant actuellement sur le marché du logement vaudois.

pièces et plus progresserait de presque 50%. Cette augmentation s'expliquerait à la fois par la hausse de couples retraités (dont un tiers occupent des cinq pièces et plus) et par l'arrivée de jeunes adultes et leur famille. [T3]. | RS

¹ Lien vers notre site internet : www.stat.vd.ch/perspectives

² Enfants de moins de 25 ans.

Source des données : OFS, Recensements fédéraux de la population, Relevé structurel. StatVD, Registres cantonaux des personnes et des bâtiments.



[T2] MÉNAGES PRIVÉS PAR TYPE ET SCÉNARIO DÉMOGRAPHIQUE, VAUD, 2000-2040

Evolution ralentie des comportements de cohabitation
Scénario démographique

	Observations		Scénario démographique			
	2000	2015	2030	2040	2040	2040
Total	271 700	333 100	393 500	428 300	406 300	452 500
Personnes seules	102 800	119 200	139 400	153 600	147 000	160 800
Couples sans enfant	70 700	91 600	114 500	127 600	122 700	132 900
Couples avec enfants	75 500	92 200	103 900	108 600	100 500	117 500
Parents seuls avec enfants	16 100	19 600	21 600	23 000	21 500	24 700
Autres ménages	6 500	10 600	14 100	15 600	14 600	16 600

[T3] BESOIN ANNUEL EN LOGEMENTS PAR TAILLE, VAUD, 2000-2040

Scénario moyen et évolution ralentie des comportements de cohabitation

	Observations				Perspectives	
	2000-15	2015-20	2020-25	2025-30	2030-40	2015-40
1 pièce	+210	+160	+110	+80	+120	+120
2 pièces	+600	+600	+500	+500	+500	+500
3 pièces	+1200	+1300	+1200	+1200	+1000	+1200
4 pièces	+1400	+1100	+1100	+1000	+900	+1000
5 pièces et plus	+700	+1100	+1100	+1000	+900	+1000

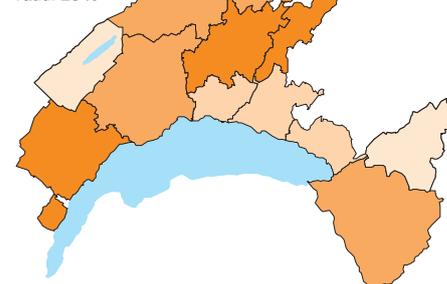
[F2] CROISSANCE DU NOMBRE DE MÉNAGES PAR RÉGION, VAUD, 2015-2040

SCÉNARIO MOYEN ET ÉVOLUTION RALENTIE DES MODES DE VIE

Taux en %



Vaud: 29%



814 FRANCS PAR HABITANT ET PAR MOIS POUR LA SANTÉ

Les dépenses totales de santé se sont montées à 8,1 milliards de francs en 2015 dans le canton de Vaud, en hausse annuelle de 4,2%. Cela représente 15,6% du PIB (+0,5 point de pourcent par rapport à l'année précédente). Les dépenses en libre pratique (médecins, dentistes, laboratoires, pharmacies, etc.) et pour l'ambulatorio hospitalier représentent plus de la moitié du total (52%). Le financement net des ménages et de l'assurance obligatoire des soins atteint 62% et celui des pouvoirs publics 34%.

En 2015, les dépenses totales de santé dans le canton de Vaud se sont élevées à 8,1 milliards de francs, en hausse de 4,2% par rapport à l'année précédente. La croissance a été plus forte que la moyenne pour le maintien à domicile et la libre pratique, plus faible pour le médico-social, l'hospitalisation et l'ambulatorio hospitalier.

15,6% DU PIB

Rapportées aux 51,9 milliards de francs du PIB vaudois – incluant la production vaudoise à destination de l'extérieur du canton – les dépenses totales de santé en représentent 15,6% en 2015. A l'échelle nationale, ce rapport se situe à 12,1%. Cette différence provient tant du numérateur que du dénominateur. Au numérateur, du fait de dépenses de santé par tête supérieures dans le canton de Vaud qu'en moyenne suisse (+13,8%). Au dénominateur, en raison d'un PIB par tête inférieur de 12,3% dans le canton de Vaud. La croissance annuelle du PIB vaudois ayant été plus faible (+0,9%) que celle des dépenses totales de santé (+4,2%), le ratio PIB/dépenses de santé a crû d'un demi point de pourcent (de 15,1% à 15,6%).

9800 FRANCS PAR HABITANT

Les dépenses totales de santé dans le canton de Vaud incluent la vente de prestations de santé à une population qui

n'habite pas dans le canton. En effet, la présence d'un hôpital universitaire implique des dépenses non imputables aux résidents vaudois: des patients d'autres cantons y viennent pour bénéficier de certaines prestations non disponibles dans leur canton. De même, la forte présence de cliniques privées sur l'arc lémanique attire des patients venant d'autres cantons ou de l'étranger. Si l'on retranche du total vaudois les dépenses pour les patients résidant hors du canton – 700 millions en 2015 ou 8,6% du total –, les dépenses de santé se montent à 7,4 milliards de francs. Rapportées à la population résidante, elles représentent ainsi 9773 francs par habitant ou 814 francs par mois, soit 4% de plus qu'en moyenne nationale.

43% DES DÉPENSES EN LIBRE PRATIQUE

La libre pratique est de loin le poste le plus important des dépenses de santé avec 43% du total (3,5 milliards de francs, dont près de la moitié pour les médecins), suivi par l'hospitalisation (23% pour 1,9 milliard) et le médico-social (établissements pour personnes âgées ou handicapées: 15% ou

Révision de la méthode

L'Office fédéral de la statistique a procédé à une révision de la méthode d'estimation des dépenses totales de santé au niveau suisse qui a porté essentiellement sur les catégories des cabinets médicaux et du commerce de détail. Cette révision a eu des répercussions sur l'estimation des dépenses totales de santé élaborée par Statistique Vaud au niveau vaudois. Par ailleurs, pour le canton de Vaud, Statistique Vaud a amélioré l'estimation des dépenses de santé imputables aux patients traités dans le canton mais résidant à l'extérieur de celui-ci.

Le cumul de ces révisions a eu un effet à la hausse de 650 millions de francs ou +9,2% sur les dépenses totales de santé. Ainsi, les dépenses de santé révisées pour 2014 se montent à 7,8 milliards de francs.

1,2 milliard). Si l'on ajoute à la libre pratique les dépenses ambulatoires en milieu hospitalier (9% pour 730 millions), on dépasse la moitié des dépenses (52% ou 4,2 milliards) [T1].

En 2015, la croissance des dépenses a été plus forte que la moyenne (+4,2%) pour le maintien à domicile et la libre pratique (respectivement +9,4% et +6,7%), alors qu'elle a été plus faible pour le médico-social, l'hospitalisation et l'ambulatorio hospitalier (respectivement +2,6%, +2,4% et +0,6%).

62% À CHARGE DES MÉNAGES ET DES ASSUREURS-MALADIE

Après soustraction des dépenses de santé prises en charge par les patients hors canton (8,6%) et en tenant compte de la participation des pouvoirs publics lorsqu'ils se substituent aux ménages (subsidés aux primes d'assurance-maladie, aide à l'hébergement, etc.), ces derniers contribuent à 34% du total de la facture¹. La part des assureurs-maladie – intégralement financée par les ménages au travers des primes de l'assurance obligatoire des soins – atteint quant à elle 27%. Ménages et assureurs-maladie contribuent ainsi à 62% des dépenses. Le solde est financé par les pouvoirs publics (34%, dont 26% par le Canton) et par les assureurs fédéraux (assurance-accidents, invalidité et militaire: 5%) [F1]. | AO

[T1] COÛTS DE LA SANTÉ, VAUD, 2015

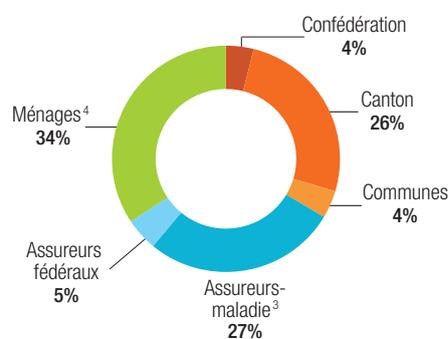
Type de prestations	En millions de francs	Croissance en %
Hospitalisation	1 864	+2,4
Ambulatoire hospitalier ¹	729	+0,6
Libre pratique ²	3 518	+6,7
Maintien à domicile	335	+9,4
Médico-social ³	1 186	+2,6
Autres dépenses	485	+0,0
Total	8 118	+4,2

¹ Traitements ambulatoires en hôpital ou en clinique.

² Médecins, dentistes, physiothérapeutes, laboratoires, pharmacies, drogues...

³ Etablissements pour personnes âgées et pour personnes handicapées.

[F1] COÛTS DE LA SANTÉ PAR PAYEUR FINAL^{1,2}, VAUD, 2015



¹ Non compris les prestations fournies dans le canton à une population résidant hors du canton de Vaud.

² En incluant les aides individuelles à la part des pouvoirs publics.

³ Non compris la participation des assurés et les dépenses des assurances privées.

⁴ Y compris la participation des assurés, les dépenses des assurances privées et les dépenses out of pocket.

¹ Y compris la participation des assurés, les dépenses des assurances privées et les dépenses out of pocket.

Source des données: StatVD. OFS. Créa.

